

VENISSIEUX

SYNDICAT SUD CT VENISSIEUX

17 avenue Pierre Semard

Véniessieux 69200

Tel : 04 72 21 62 77

E-Mail : sudveniessieux@yahoo.fr

CR Réunion sur les évaluations du 21 juin 2013 à 11h salle Roudil

La réunion du 21 juin sur le fameux chantier des appréciations a pris la forme d'une présentation sur power-point des différentes étapes parcourues (réunions des 7 et 13 juin derniers avec la CGT et l'UGICT) et de celles restant à parcourir.

On peut y voir par exemple sur le power point qu'en 2007 il y avait 1116 agents qui faisaient l'objet de fiches d'appréciations contre 886 en 2011. On y voit aussi que le classement en 3 des agents est en nette diminution 20 en 2011 contre 78 en 2007. Mais encore sur les avancements de grade avec la position 1 chez les A=2 les B=27 et les C= 105 pour la position 2 chez les A= 13 , les B= 47 et les C = 175

SUD a bien compris que la collectivité tenté de justifier que le positionnement en 2 dans les appréciations n'était pas un frein au changement de grade SUD a fait remarqué que ce bilan ne prenait pas en compte les conséquences lié au ratio ce qui déforme l'aperçu exact de l'impact sur le changement de grade comme on a pu l'observer à la dernière CAP. Un impact important, ou l'ancienneté s'efface au profit du positionnement sur la fiche d'appréciation.

En dépit de l'absence de réponse du DGA à ses interrogations (voir le communiqué de SUD), notre syndicat a voulu faire acte de présence pour cette fois ...

Il apparaît clairement que les représentants du personnel ont voulu faire passer un certain nombre de revendications légitimes mais n'y sont que très partiellement arrivé :

- le manque de précision des critères, qui seront donc à préciser de façon à ce qu'ils apparaissent concrets et réalistes ; c'est dit !
- l'évaluation du savoir-faire plus que du savoir-être : la transcription de la revendication est insatisfaisante.
- la rupture du lien entre l'évaluation et l'avancement de carrière n'a pas été acquise.
- .../...

SUD insiste sur l'évaluation des conditions d'exercice du travail car les objectifs y sont liés.

Il apparaît aussi que les cadres éprouvent des difficultés à faire ces évaluations dans des vraies conditions d'équité.

Mais il apparaît aussi que le DGA fasse quelques confusions de vocabulaire (« cotation » pour « position », à moins que cela soit un lapsus révélateur d'une intention bien réelle de substituer l'une à l'autre en guise de révolution du système !) et de critères (quand il cite l'exemple de l'assiduité comme critère pour les cadres A et B).

Toujours est-il que SUD reste en attente d'un éclairage : quelle est la finalité de cette refonte des méthodes (en application des nouvelles réglementations en la matière) ? Tout du long de cette réunion, il a été question « d'objectifs » : SUD revendique la position claire de la direction générale.....

SUD a demandé au DGA quelle était l'ossature de cette réforme ? Qu'entendait-il dans le cadre des thèmes à aborder avec les « objectifs de l'évaluation » ? Agacé, il nous a assuré que c'était ce travail collectif et participatif qui se mettait en place ce qui pour lui est une bonne chose puisque les syndicats y sont favorables.

SUD ne voit pas les choses de cette façon . Nous attendons des lignes claires et lisibles avec des objectifs qui doivent l'être tout autant dès le départ.

Le calendrier de ce « chantier » s'étalera jusqu'en juin 2014 avec la mise en place de deux groupes de travail.